

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 68 (1964)

Artikel: Séance administrative
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SÉANCE ADMINISTRATIVE

1. Rapport d'activité

Fidèle à l'esprit des statuts de notre société, le Comité directeur a voué des soins particuliers à tout ce qui peut contribuer au rayonnement spirituel du Jura et à ses intérêts généraux.

Il n'y a pas de vie spirituelle sans connaissance du passé. L'exposition que nous avons consacrée à Rousseau et à l'Evêché de Bâle au XVIIIe siècle, évoquait un moment de notre histoire où les forces vives étaient arrivées à maturité. Affirmer l'existence et la richesse de notre patrimoine, telle a été notre intention.

L'accueil du public a été extrêmement encourageant pour nous, dans tous les milieux sociaux, et singulièrement chez les jeunes.

Sur le plan matériel, nous avons été soutenus par le canton, et aussi par trente-deux municipalités, douze bourgeoisies et une dizaine d'entreprises privées du Jura.

Nous avons prévu un déficit de 10 000 à 12 000 francs; il n'est que de 6 000 francs. Inutile de dire que le travail d'une société intellectuelle ne peut être mesuré par son seul résultat financier. Les « Actes » sont par excellence l'expression de la vitalité de l'Emulation. Nous avons voulu donner au dernier volume une note de fraîcheur qui corresponde à l'esprit qui anime le Comité directeur: le rajeunissement de la couverture du volume ne rompt en rien la continuité intellectuelle qu'il manifeste, tout le contraire.

Les peintres jurassiens occupent une place importante parmi les artistes suisses. Il fallait le marquer, hautement. C'est chose faite par la brochure intitulée *Six peintres jurassiens*.

Les textes remarquables de MM. Kehrli, Monnier, Pellaton, Bourquin, Simon et Walzer sur Coghuf, Comment, Giauque, Holy, Lachat et Schnyder constituent l'hommage éclairé de six de nos meilleurs écrivains à six de nos artistes les plus doués.

L'intérêt de cette publication est tel que les trois cinquièmes de l'édition sont vendus.

L'Émulation se doit de stimuler l'esprit créateur. Plusieurs auteurs ont reçu notre appui. Nous citerons

Hughes Richard,
Georges Schindelholz,
Paul Jubin et Fernand Perret.

Dans le même ordre de préoccupations, la section de Delémont a bénéficié de notre aide pour la mise sur pied de l'exposition rétrospective consacrée au regretté Paul Bovée.

Le match d'histoire régionale lui-même, organisé par M. Bidaux, maire de Villars-le-Sec, entre le Territoire de Belfort et le Pays de Porrentruy nous a paru profitable au public et nous l'avons pris sous notre patronage.

L'intérêt du pays peut apparaître sous des dehors moins littéraires. Il appartenait aux PTT de réunir les abonnés jurassiens en un seul volume, plutôt que de les disséminer. L'Émulation fut, sauf erreur, la première à s'élever contre cette dispersion inopportune, par la résolution votée l'année dernière à Delémont. Notre protestation et les doléances de quelques autres associations jurassiennes ont été suivies d'une réponse compréhensive des autorités fédérales.

Souvent, les circonstances nous rapprochent du passé. Nous avons transféré du cimetière de Solier à celui de Saint-Germain le mausolée de Louis Dupasquier, l'un des fondateurs de l'Émulation. Des démarches entreprises pour rapatrier la colonne Voirol, qui se dresse derrière Alger, ainsi que la tombe du Général Comman, inhumé à Blida, sont restées sans succès jusqu'à ce jour, mais nous ne désespérons pas de les voir aboutir.

« Il a semblé à l'Émulation et à l'Institut jurassien que la meilleure façon de se manifester à l'occasion de l'Exposition nationale, c'était de créer quelque chose de durable qui témoignât de la vitalité de la vie littéraire, même à l'intérieur de nos étroites frontières », pour reprendre les mots de P.-O. Walzer. De là l'idée de l'**Anthologie jurassienne**.

Il s'agit de deux forts volumes « qui font compte des richesses spirituelles du Jura dans le domaine de l'histoire des sciences et des lettres ».

Non pas prolongement ou répétition de l'histoire de Rossel, mais reprise de l'enquête à partir des textes.

C'est un ouvrage de base offrant un appareil biographique et bibliographique pour toutes les recherches futures concernant la vie jurassienne.

Le mérite en revient à P.-O. Walzer qui assume la direction de la publication.

Nous lui exprimons, ainsi qu'à ses trente collaborateurs, notre vive gratitude.

L'**Anthologie jurassienne** paraîtra cet automne. « Pro Helvetia », le « Fonds de l'Exposition nationale de 1939 », la « Fondation

du Jubilé de l'Union de banques suisses » et la « Fondation Ramuz » lui ont accordé leur appui financier.

Au-dessus des lettres, des arts et des sciences, il y a l'intérêt général du pays. Son souci, l'Émulation l'a exprimé dans sa réponse à la députation jurassienne.

Vous la connaissez, elle est tout entière dictée par l'esprit qui inspire nos statuts.

Alphonse Widmer, secrétaire général.

2. Programme d'activité

Mesdames, Messieurs,

Une société vivante qui confond son activité avec celle d'un pays vivant ne peut pas et ne doit pas découper cette même activité en tranches mathématiquement séparées dans le temps et l'espace. Elle obéit à des principes fondamentaux et agit selon eux, au gré des événements et parfois des hasards. L'un de nos principes essentiels, qui dirige et dirigera le Comité directeur cette année encore, est celui-ci: **Un pays s'affirme d'abord par ceux qui le pensent et non par ceux qui refusent de le penser ou, pis encore, qui ne pensent pas.** Nous pensons donc le Jura en lui-même et en fonction de lui-même. Cette vérité existentielle dûment établie et fondée, nous ouvrons les bras à nos frères d'ailleurs, disposés, pour notre part, à penser alors, **mais alors seulement**, le Jura en fonction des autres. Être pour exister, fraternel et pacifique, voilà l'ordre logique, et nous voulons être des logiciens.

Comme vous l'avez entendu dans le rapport d'activité, c'est au nom de ce principe-là surtout que nous avons établi notre réponse à la Députation concernant la Question jurassienne et les moyens de la régler. Pas de politique ou, plutôt, de la grande politique, celle qui se met au service du pays et non pas vice versa. Nous attendons un travail effectif, positif, en profondeur, de nos députés et, d'avance, nous leur réservons notre appui et nos félicitations. Ni eux, **nous en sommes certains**, ni nous-mêmes, ne considérons ce problème vital comme un simple jeu de petite politique. La Société jurassienne d'Émulation, au service du Jura, continuera à remplir sa mission, sans peur, sans provocation, sans succomber à la tentation de la réclame tapageuse et de la polémique.

1964 est l'année du centenaire de la mort de Xavier Stockmar, l'un de nos fondateurs. Pour marquer cette date et en l'honneur de ce grand tribun patriote, qui eut ses faiblesses mais tant de qualités, nous organisons, fin juin, une manifestation discrète dans la cour du château de Porrentruy, manifestation accompagnée d'une

petite exposition de lettres et de documents. Tous les Jurassiens, Emulateurs ou non, et les autres, sont cordialement invités à porter présence à cette fête du souvenir et du cœur.

Cette année encore – du moins nous l'espérons – on verra la « sortie » de l'**Anthologie jurassienne**, à laquelle le professeur Walzer et une pléiade de collaborateurs travaillent depuis bientôt deux ans. Puisqu'il s'agit d'honorer la culture de chez nous, la Société jurassienne d'Emulation continuera à apporter à l'Institut jurassien son appui actif, moral, intellectuel, financier. Une telle entreprise collective de vaste envergure comptera pour le Jura. D'avance, nous recommandons les deux volumes aux Émulateurs.

En 1965, nous décernerons à nouveau le grand prix littéraire de 3000 fr. Nous attendons une riche moisson d'œuvres imprimées, preuve nouvelle de la vitalité intellectuelle de notre coin de terre. Beaucoup d'appelés, un seul élu. Que cette formule lapidaire ne désespère personne ! La chance demeure égale pour tous et notre commission littéraire agit dans la liberté et l'impartialité.

Au début de septembre, nous organiserons un nouveau colloque d'étudiants. Plusieurs écoles ont déjà répondu affirmativement et nous pouvons compter sur la présence de quelque 150 élèves de nos collègues. Bellelay avait été une rencontre littéraire; l'étang de la Gruère sera une rencontre scientifique. Grâce à la collaboration active de trois de nos savants, nous espérons intéresser les jeunes à la faune et à la flore du haut plateau franc-montagnard et contribuer, une fois de plus, à unir la jeunesse jurassienne dans un enthousiasme pondéré et réfléchi pour sa terre, qui mérite bien cet honneur.

Et voici, **last but not least**, le gros morceau de notre future activité: l'organisation d'un **Concours de dessins d'enfants** sur le thème: **La vie jurassienne**. Une exposition itinérante des principaux dessins primés passera ensuite dans nos principales localités. Des expériences universelles ont démontré que les enfants sentent spontanément la beauté de leur milieu et savent la rendre avec originalité. Dans les dessins, l'influence des adultes se fait moins remarquer que dans les compositions écrites, à titre d'exemple. Ce sera, du Nord au Sud, une belle occasion de développer l'amour du pays et de prouver l'extrême variété de nos sources d'inspiration. Par le Jura, pour le Jura !

Plusieurs d'entre vous désireraient voir le Comité directeur prendre en main l'organisation de grandes conférences. A l'occasion, le comité donnera son appui à la section qui le demandera dans un cas particulièrement intéressant. L'expérience, toutefois, a démontré que les temps ne sont plus du succès assuré de la conférence. Radio, télévision, théâtre, cinéma, tant de sirènes sollicitent les gens de toutes parts ! Une conférence dépend de la localité et des circonstances. En conclusion, ce domaine doit demeurer le domaine des sections à titre individuel.

Comme par le passé, le comité directeur va œuvrer sans bruit, l'œil ouvert et les oreilles aussi.

Charles Beuchat, président central.

3. Rapport sur le prix scientifique Jules Thurmann

Monsieur le Président central,
Mesdames, Messieurs,

Rappelons que le prix Jules Thurmann attribue une récompense de 1500 francs à une œuvre scientifique publiée et de 500 francs à une œuvre scientifique inédite.

Cette année, notre appel a été entendu par cinq auteurs, mais les travaux imprimés présentés par ceux-ci sont, sauf deux exceptions, des thèses de doctorat dont ni la teneur, ni l'ampleur, ne peuvent justifier l'attribution du prix.

Cette expérience nous révèle que les conditions mêmes du concours doivent être modifiées.

L'un des concurrents – déjà lauréat – a présenté une nouvelle série de publications intéressantes certes, puisqu'elles se rapportent à des problèmes pratiques relevant des risques de gel, des risques d'enneigement, ou concernant la mesure de la température du sol, etc. Ces travaux cependant, bien qu'originaux, ne sont pas assez importants pour légitimer la remise du prix.

Donc, de ce côté-là, résultat plutôt décevant!

La Commission du prix, en revanche, a pris connaissance avec intérêt d'un travail manuscrit dû à M. Bruno Baehler, docteur en pharmacie, thèse d'habilitation pour obtenir le titre de privat-docent à l'Ecole de chimie de l'Université de Genève.

Dans son mémoire, intitulé **Applications inédites de la chromatographie sur couche mince de silice**, M. Baehler «étudie notamment quelques modifications originales du procédé de séparation relativement récent, mais devenu déjà extrêmement répandu, de la chromatographie sur couches minces; il apporte ainsi des possibilités nouvelles et fort utiles dans ce domaine assez récent, surtout en utilisant la technique des traceurs radio-actifs».

Le **curriculum vitae** de M. Baehler nous révèle que celui-ci est né à Saint-Imier en 1923; que, bachelier ès lettres du gymnase de La Chaux-de-Fonds, il poursuivit ses études à la Faculté des sciences de l'Université de Genève, où il obtint en 1954 le diplôme fédéral de pharmacien, profession qu'il pratique à Saint-Imier, de 1954 à 1956. Après quoi, il reprend ses études à l'Ecole de chimie de Genève, aux laboratoires de chimie organique et pharmaceutique, soutenant

sa thèse de doctorat en 1959. Depuis 1960, M. Baehler est collaborateur de recherches du Professeur Cherbuliez, engagé par le Fonds national de la recherche scientifique. En 1962, il devient privat-docent à l'Université de Genève, après avoir présenté le mémoire qu'il a soumis à la Commission du prix, et se voit chargé actuellement d'un enseignement spécial de la chimie pharmaceutique.

Tel est, en bref, le savant jurassien auquel la Commission scientifique propose d'attribuer le prix de 500 francs pour une œuvre manuscrite, tout en félicitant M. Baehler du chemin qu'il a déjà parcouru dans la carrière scientifique, et en lui souhaitant plein succès dans un avenir qu'il a si solidement fondé.

Revenons aux thèses.

La Commission scientifique n'a pu se résigner à renvoyer dos à dos, et les mains vides, tant de jeunes docteurs ! Parmi les thèses présentées, il lui a semblé que celle de M. Yvan Tièche, physicien diplômé EPF, assistant scientifique au Laboratoire de physique du solide de l'Ecole polytechnique fédérale, intitulée **Résistivité et effet Hall de métaux et semiconducteurs fondus** dépassait nettement les autres. Tel est notamment l'avis de notre collègue M. Marc Nardin, ingénieur, qui connaît bien le domaine traité.

Le travail d'Yvan Tièche a d'ailleurs valu à son auteur la médaille d'argent de l'Ecole polytechnique fédérale.

Le jeune savant, bourgeois de Reconvilier, est né en 1931. Il acquit en 1950 le certificat de maturité scientifique à l'Ecole cantonale de Porrentruy et fit ensuite avec distinction ses études dans la section de mathématiques et physique de l'Ecole polytechnique fédérale. Engagé alors comme collaborateur scientifique, il a, à côté de travaux d'assistance dans les laboratoires d'étudiants, effectué les recherches consignées dans sa thèse, se vouant ainsi à un secteur encore peu exploré de la physique des métaux.

La commission que j'ai l'honneur de présider a estimé juste d'accorder à ce jeune savant jurassien un **prix d'encouragement** de 500 francs qu'elle lui remet avec ses félicitations les plus cordiales.

Cette commission mettra au point les modifications des conditions du prix scientifique que lui imposent les constatations faites en cours de route. Car la forme actuelle du concours n'est pas en harmonie avec la nature de la plupart des travaux qui lui sont soumis. Un correctif s'avère par conséquent indispensable.

Il nous reste à adresser nos très cordiaux remerciements à nos collègues, MM. Keller et Nardin, pour leur précieuse collaboration ; à M. le Professeur Emile Cherbuliez, de la Faculté des sciences de l'Université de Genève, dont l'autorité étaye solidement nos décisions quant aux travaux de M. Baehler ; à M. le Recteur Widmer, Secrétaire central, pour sa compréhension et son appui efficace dans les travaux de la Commission scientifique.

Edmond Guéniat.

4. Comptes et budget

M. André Sintz, notre Trésorier central, se trouve depuis plusieurs semaines à l'hôpital de Saint-Imier, où il a subi une opération délicate. L'assemblée accepte la proposition du Comité directeur selon laquelle le rapport du caissier et celui des vérificateurs seront envoyés aux sections cet automne et soumis à l'approbation de l'assemblée générale de 1965.

Elle approuve également la suggestion de Me Auroi d'accorder au comité directeur la compétence d'effectuer des dépenses dans le cadre du budget précédent, en attendant que le nouveau soit établi.

5. Nomination d'un vérificateur des comptes

Conformément au principe de rotation admis, M. Fernand Ossola, de Lausanne, est nommé vérificateur en remplacement de M. Charles Helbling, de Bâle.

6. Divers

M. Jacques-René Fiechter, homme de lettres à Genève, constate que les œuvres de Paul Miche se chantent de moins en moins.

Il demande à la Société jurassienne d'Emulation

– d'inviter les directeurs de chorales à ne pas oublier le compositeur jurassien;

– de prier Radio-Lausanne de faire figurer ses chants à son programme;

– d'éditer un disque des œuvres chorales de Paul Miche en collaboration avec l'Institut.